

## LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol, plus ou moins brutaux, qu'ils soient d'origine naturelle (pluviométrie exceptionnellement forte, séisme...) ou anthropique (occasionnés par l'homme : terrassement, exploitation de matériaux...). On peut distinguer 2 type de risque : les mouvements lents et les mouvements rapides.

**Les carrières de calcaire** (utilisé comme pierre à bâtir) à Vitry ont été exploitées du début des années 1800 jusqu'à 1910. Elles ont ensuite servi de champignonnières jusqu'en 1980.

**Les carrières de gypse** ou « plâtrières » ont été exploitées dès le début du 15<sup>ème</sup> siècle et jusqu'en 1930.

### Les mouvements lents

Les mouvements lents proviennent d'affaissements lents (évolution de cavités souterraines amortie par le comportement souple du terrain superficiel), de tassements ou de glissements de terrain (déplacement par gravité d'un versant instable) ou peuvent encore être des mouvements de terrain différentiels dus à la sécheresse et la réhydratation des sols... Ces mouvements peuvent être détectés par l'apparition de fissures dans les murs ou le sol.

### Les mouvements rapides

Ce sont des déplacements verticaux instantanés de la surface du sol par rupture brutale de cavités souterraines préexistantes, naturelles ou artificielles. On peut alors voir apparaître brutalement des fontis\*.

### La réalité des risques à Vitry-sur-Seine

A Vitry-sur-Seine, le risque de mouvement de terrain est principalement dû à la présence d'anciennes carrières de calcaire au nord de la ville qui s'étendent sur 35 hectares, et de gypse sur 63 hectares au sud (Plateau Sud). La carte page 19 reprend la cartographie des carrières établies par l'Inspection Générale des Carrières.

Cependant, cette carte ne représente pas le risque réel lié au mouvement de terrain, **les mesures de prévention décrites ci-après ayant été prises pour réduire le risque n'apparaissant pas.**

### Historique

Les incidents les plus marquants sont :

**1944** : fontis\* à l'angle de la rue des Malassis et de la rue Auber, longueur de 3 m, profondeur 1,5 m (3 blessés légers)

**1946** : affaissement de plus de 70 m de large à « l'Ormiteau »

**19 juillet 1955** : suite à un orage, fontis\* de 5 m de diamètre et 4 m de profondeur rue Auber, fontis\* de 3 m de diamètre et 2 m de profondeur rue des Carrières...

**1962** : affaissement de 50 m de diamètre rue de la petite Saussaie

**11 mars 1994** : fontis\* de 4 m de diamètre au parc des Blondeaux

**2001** : un tassement de 10 cm au dessus d'une galerie de carrière mal remblayée entraîne l'évacuation et la démolition du bâtiment principal du groupe scolaire Jules Verne.

## Les mesures de prévention

### Mesures techniques

Le département du Val-de-Marne, la ville de Vitry-sur-Seine et certaines entreprises privées ont procédé tout au long de l'évolution des connaissances sur ces carrières à des injections\* et des comblements afin de protéger les bâtiments et voirie en surface, notamment les établissements publics concernés, comme l'école maternelle des Malassis, la ZAC Bellevue, le groupe scolaire Victor Hugo, le complexe sportif George Gosnat ou encore le Parc des Blondeaux.

Par ailleurs, le département met actuellement en place une géogrille\* sur l'emplacement du futur Parc des Lilas, afin de protéger les usagers : si des affaissements sont encore possibles, il n'y aura plus d'ouvertures en surface.

### Mesures d'urbanisme

Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont spécifiées des servitudes « carrières souterraines » avec par exemple des prescriptions de consolidation souterraine pour les permis de construire. Le Parc des Lilas, qui recouvre 80% de la surface des carrières de gypse, est en zone inconstructible.

Un Plan de Prévention des Risques « Mouvement de terrain » a été prescrit le 1<sup>er</sup> août 2001 par le Préfet du Val-de-Marne : lorsqu'il sera finalisé, les dispositions réglementaires en découlant seront intégrées au PLU.

### Information préventive

L'information préventive des populations par les pouvoirs publics est présentée page 31.

Suite à la canicule de l'été 2003, un plan de prévention du risque « mouvements de terrain différentiels », lié à la sécheresse et à la réhydratation des sols, a été prescrit par le Préfet sur certaines communes du Val-de-Marne.

Des recommandations particulières pour les nouvelles constructions devraient en découler.

Jusqu'à présent Vitry-sur-Seine ne semble pas avoir été concernée par ce type de risque.

## L'organisation des secours

Les premiers acteurs de l'organisation des secours sont bien entendu les Sapeurs Pompiers de Paris.

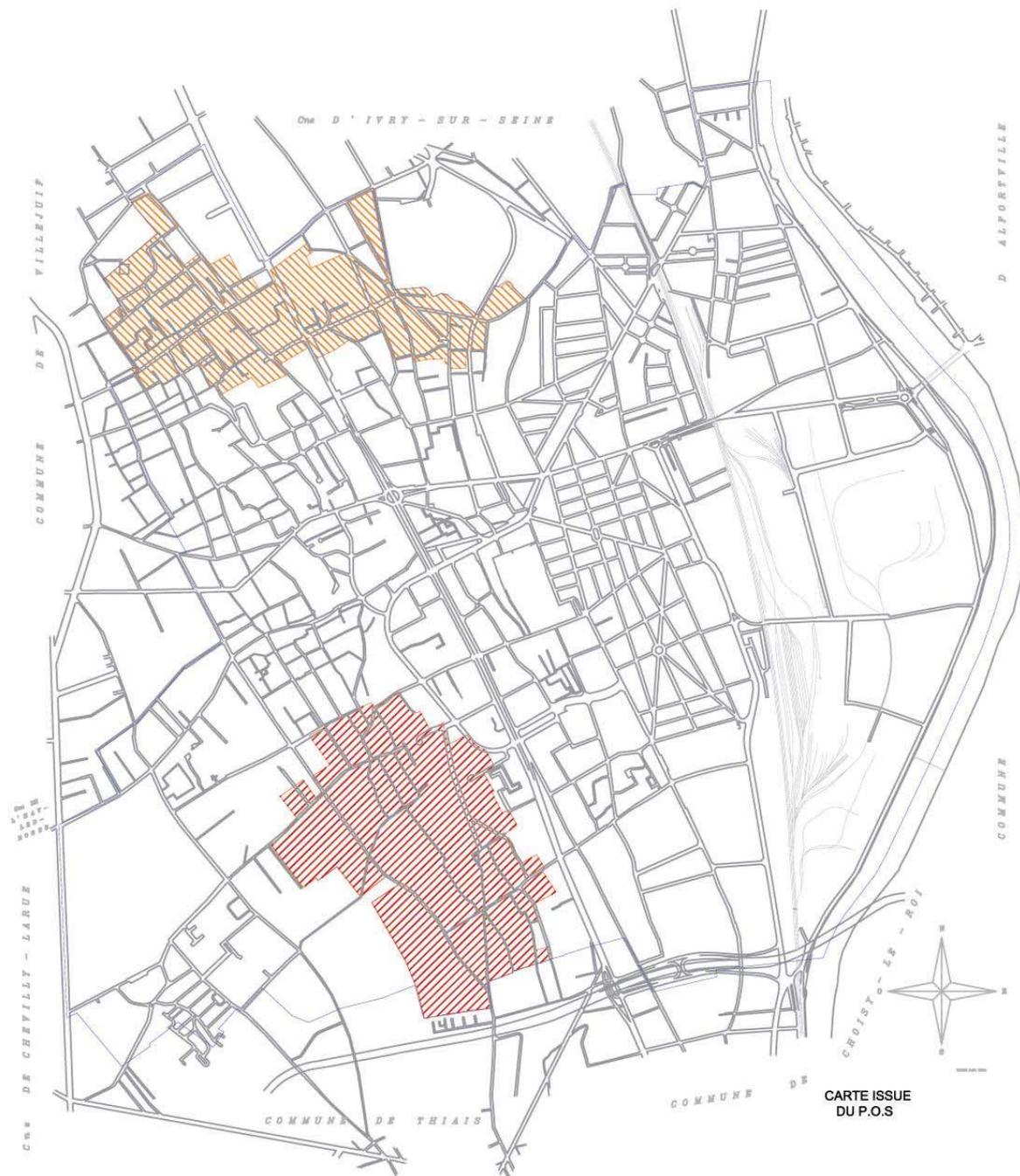
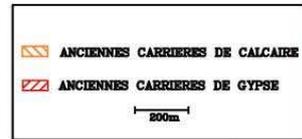
**Au niveau local**, Vitry travaille actuellement à la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui formalise les dispositifs et moyens dont dispose la mairie en vue d'assurer au mieux les mesures de sauvegarde et de protection de la population, des biens et la continuité du service public.

Pour l'instant, la ville a mis en place un dispositif d'astreinte qui permet d'assurer une assistance immédiate en cas de nécessité (mise en sécurité, hébergement en urgence, etc..)

## Les consignes de sécurité

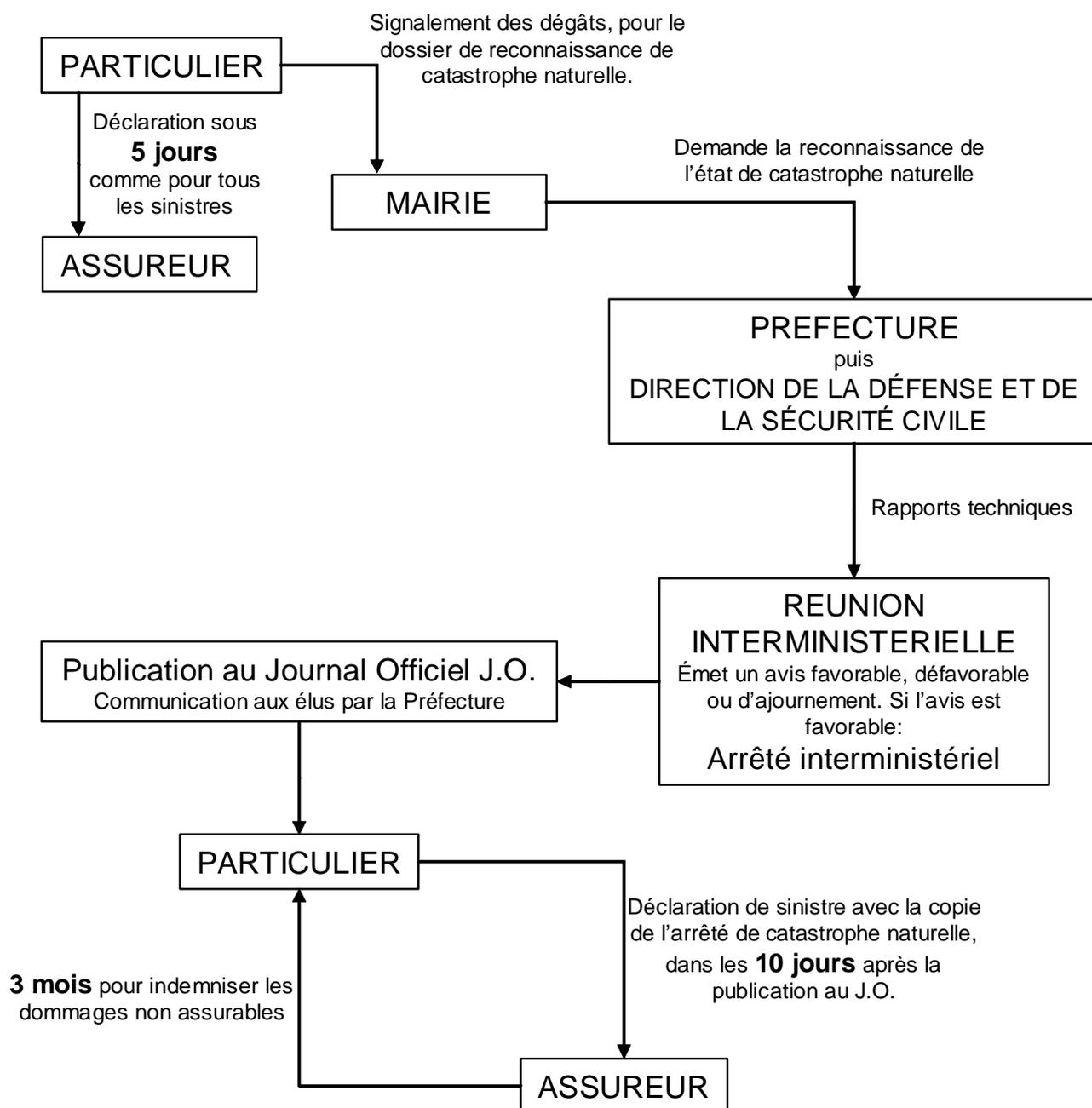
Les consignes de sécurité applicables sont les Consignes Générales, en remplaçant bien évidemment le **CONFINEMENT** par l'**EVACUATION**. (Voir page 28)

## RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN



## EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE

Voici le schéma d'une procédure d'indemnisation au titre de la catastrophe naturelle.  
Prenez contact avec votre assureur.



## **POUR EN SAVOIR PLUS**

**Mairie de Vitry sur Seine**  
**Service Environnement**  
**2, avenue Youri Gagarine 94400 Vitry sur Seine**  
**Tel : 01 46 82 80 00**  
[www.mairie-vitry94.fr](http://www.mairie-vitry94.fr)

Préfecture du Val de Marne  
21 à 29, avenue du Général de Gaulle 94011 Créteil  
Tel : 01 49 56 60 00  
[www.val-de-marne.pref.gouv.fr](http://www.val-de-marne.pref.gouv.fr)

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable  
20, Avenue de Ségur 75302 Paris 07 SP  
Tel : 01 42 19 20 21  
[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

Sites traitant des risques majeurs, technologiques et naturels  
[www.prim.net](http://www.prim.net)

### **SPECIAL INONDATIONS**

[www.logement.equipement.gouv.fr](http://www.logement.equipement.gouv.fr)  
Espace presse, rubrique dossiers  
Dossier inondation du 13/09/02  
(Brochures de conseils pratiques)

[www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/documentation/dossiers.html](http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/documentation/dossiers.html)  
(A propos du Plan de Secours Spécialisé Inondation de la zone de défense de Paris)

[www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)  
(Système de vigilance appliqué aux crues, mis en place par l'Etat)

[www.iibrbs.fr](http://www.iibrbs.fr)  
(Les Grands Lacs de Seine)